

**Arrêté prononçant la reprise de concessions en état d'abandon
dans le cimetière de la commune déléguée Sainte Marguerite des Loges**

Le maire délégué de la commune déléguée Sainte Marguerite des Loges,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, articles L 2223-13 et suivants ;

Vu les procès-verbaux dressés en conformité du décret précité, le 04/12/2023 et le 13/01/2025 constatant l'état d'abandon des concessions figurant en annexe, pages 2 et 3, et les différentes pièces qui y sont annexées, notamment le certificat d'affichage ;

Vu la délibération en date du 27 janvier 2025, par laquelle le conseil municipal a autorisé la reprise, au nom de la commune, des concessions en question ;

Considérant que l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions est de nature à nuire au bon ordre et à la décence du cimetière communal ;

ARRETE :

Article 1 : Les concessions sus-indiquées, dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la commune de Livarot-Pays d'Auge.

Article 2 : Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existant sur lesdites concessions, qui n'auront pas été enlevés par les ayants droit dans un délai de trente jours après la publication du présent arrêté, seront enlevés par les soins de la commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière.



Article 3 : Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans le terrain ainsi repris et à leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal de la commune déléguée Sainte Marguerite des Loges.

Article 4 : Les noms des personnes exhumées des concessions reprises, et réinhumées dans l'ossuaire susvisé, seront gravés sur un dispositif établi en matériaux durables au-dessus dudit ossuaire.

Article 5 : Après l'accomplissement de ces différentes opérations, les concessions, dont la reprise est prononcée, pourront être remises en service pour de nouvelles inhumations.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché.

A Livarot-Pays d'Auge,
Commune déléguée Sainte Marguerite des Loges
Le 3 février 2025,
Yohann-Cédric TELLIER, Maire délégué.



1



ANNEXE : CONCESSIONS CONSTATÉES A L'ÉTAT D'ABANDON

PROCÉDURE DU 04/12/2023

Nature	N°	Année	Titulaire concession	Priorité	Constat	Défunts
P	4	1879	DELAMARE FERDINAND	2	Grille rouillée cassée Croix cassée- pierre	DELAMARE Gabrielle (double)
P	8	1860	ABSENCE DE TITRE	2	Grille rouillée	BENARD Delphine- LEVILLAIN Victor
P	9	1949	HAMELIN EDOUARD	2	Pierre penchée-grille rouillée	RENAULT Constance- HAMELIN Hilaire
P	10	1930	HAMELIN LUCIE	2	Pierre penchée-grille rouillée	HAMELIN Edouard
P	16	1951	SAUTON MADELEINE	2	Pierre cassée-croix cassée	SAUTON Georges et Madeleine
P	17	1880	HAMELIN EUGENE	2	Pierre cassée illisible Grille rouillée	GREBLIN Elisabeth DUFRESNE Hyacinthe- HAMELIN
P	19	1949	JOURDAIN ALPHONSE	2	Pierre cassée	DUVAL Ferdinand FOUGY Scholastique
P	29	1875	GREBLIN	1	Pierre penchée-grille rouillée cassée	GREBLIN Ferdinand HAMELIN Eugène
P	30	?	ABSENCE DE TITRE	1	Pierre cassée-grille rouillée cassée	ILLISIBLE
P	33	1929	BOISSIERE JULES	1	Pierre penchée-pierre cassée	BOISSIERE Désiré FERRON Augustine
P	37b 38	1884	ABSENCE DE TITRE	1	Pierre cassée-grille rouillée	DOUCHE épouse FAVEY C.
P	41	1941	ABSENCE DE TITRE	1	Pierre cassée	VARIN Jacqueline- ALBERT Robert
P	45	?	ABSENCE DE TITRE	2	Pierre illisible- croix cassée	ILLISIBLE
P	52	1914	HILAIRE HENRI	1	Pierre cassée	HILAIRE Henry et Marie
P	63	1912	ABSENCE DE TITRE	2	Croix cassée- pierre illisible	ILLISIBLE
P	68	?	ABSENCE DE TITRE	1	Pierre cassée	ILLISIBLE
P	69	?	ABSENCE DE TITRE	1	Pierre cassée- croix cassée	ILLISIBLE
P	104	?	ABSENCE DE TITRE	2	Croix penchée Absence de pierre	ILLISIBLE
P	121	1928	ABSENCE DE TITRE	2	Croix rouillée	AGUINET
P	125	1955	ABSENCE DE TITRE	1	Pierre cassée	LEROY Félix



P	143	1972	CORLAY Jeanne	2	Pierre cassée	ILLISIBLE
P	153	?	ABSENCE DE TITRE	2	Pierre penchée	ILLISIBLE
P	192	1950	JEAN Suzanne	1	Pierre cassée	LEBLANC Edmond DUVAL Henriette
P	200	?	ABSENCE DE TITRE	2	Pierre penchée Croix rouillée-pierre	ILLISIBLE
P	244	1934	LEFRANCOIS Victor	2	Pierre penchée et cassée	LEFRANCOIS Eugène et Eugénie
P	258	1902	ABSENCE DE TITRE	2	Croix cassée et rouillée	ALLAIRE Léopold
P	259	1870	ABSENCE DE TITRE	2	Pierre cassée	LEPAGE Louise
P	282	1918	SONNET Augustine	1	Pierre cassée	SONNET Arthur- MASSELIN Augustine
P	283	1867	MARIE Henry et Marie	1	Pierre penchée	TOUFFET Marie et Alphonse
P	284	1932	LE BIGOT Lucille	2	Pas entretenue	MAYET Arsène-LE BIGOT Lucille
P	289	1898	SONNET Eugène	1	Pierre cassée Grille rouillée	SONNET Arthur
P	292	1929	LEPAGE Léon	1	Pierre penchée	LEPAGE Léon
P	293	1939	CONSTANT Armand	1	Pierre cassée	CONSTANT Armand et Raoul- BURIN
P	297	1928	LOUIS Raoul	1	Pierre cassée	LOUIS Raoul- LANTRIN Francine
P	298	1949	LERBOUR Suzanne	2	Croix cassée et rouillée	LERBOUR Geneviève et Suzanne
P	300	?	ABSENCE DE TITRE	1	Pierre penchée et illisible	ILLISIBLE
P	301	1898	ABSENCE DE TITRE	1	Pierre penchée et cassée	ILLISIBLE
P	307	1926	GRANVAL Marie	2	Pierre cassée	GRANVAL Emile- ALLAIRE Marie
P	308 309	1928	PREVOST Alphonsine-	1	Pierre cassée et penchée	PREVOST Charles- RIDEL Alphonsine
P	311	1926	LERBOUR Jules	1	Pierre penchée	LERBOUR Jules- HUCHON Marie
P	312	1947	Vve BREAVOINE	1	Pierre enterrée	MARY Delphine- SONNET Méléna

PRIORITÉ 1
PRIORITÉ 2

Menace la sécurité publique
Délabrement, ruine, défaut d'entretien

